



Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux

DIRECTION GENERALE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES



Période : janvier 2002 à décembre 2002

Version : finale

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

I – SITUATION GENERALE	4
II – ASPECTS ADMINISTRATIFS	5
II.1 – Situation avec les services administratifs.....	5
II.2 – Situation du personnel.....	5
II.3 – Situation de la logistique	6
III – ETAT DES FINANCES.....	7
III.1 – Fonds propres.....	7
III.2 – Fonds PNIR.....	7
II.2.1 – Fonds reçus.....	8
II.2.2 – Dépenses effectuées	8
III.3 – Fonds Maîtrise d’ouvrage déléguée	9
III.4 – Trésorerie	17
III.5 – Performances	17
IV – GESTION TECHNIQUE	19
IV.1 – Qualification des bureaux d’étude et des entreprises.....	19
IV.2 – Passation des marchés.....	19
IV.3 – Exécution des conventions.....	20
IV.3.1 – Appels d’offres et Consultations.....	20
IV.3.2 – Signature de Contrats.....	21
IV.3.3 – Etat d’exécution des projets.....	31
IV.4 – Difficultés rencontrées	31
V – CONTROLES EXTERNES	33
V.1 – P.N.I.R.....	33
V.2 – Autres	33
VI – PERSPECTIVES	34
ANNEXES	35

LISTE DES ABREVIATIONS

P.N.I.R	Programme National d'Infrastructures Rurales
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux ou, Association pour la Gestion et l'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux
IDA	Association Internationale pour le Développement
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PIV	Périmètres Irrigués Villageois
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNAER	Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
FSN	Fonds de Solidarité Nationale (Ex ADS : Agence de Développement Social)
FCD	Fonds Commun de Développement
MEAT	Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
LMAHT	Lycée Mahamane Alhassane Haïdara de Tombouctou
DRCN	Direction Régionale de la Conservation de la Nature
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle la Pollution et des Nuisances
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle la Pollution et des Nuisances
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
IFM	Institut de Formation de Maîtres
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
DRPF	Direction régionale de la Promotion de la Femme
ON	Office du Niger
BM	Banque Mondiale
CA	Commission d'Analyse
CM	Commission de Marchés
BN	Budget National
ME	Ministère de l'Education
DAF	Directeur (Direction) Administratif et Financier
DT	Directeur (Direction) Technique
MPT	Manuel de Procédures Techniques
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures du Mali
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCA/ONG	Comité de Coordination des Actions / Organisations Non Gouvernementales
SECO/ONG	Secrétariat de Concertation / Organisations Non Gouvernementales
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
OHVN	Opération Haute Vallée du Niger
CMOD	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
MO	Maître d'Ouvrage
CeC	Cellule de Coordination
MPAF	Manuel de Procédures Administratives et Financières
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
CAFO	Coordination des Actions et ONG Féminines

I - SITUATION GENERALE DE L'AGETIER MALI

L'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux est la structure d'exécution de l'Association pour la Gestion des Travaux d'infrastructures et d'Equipements Ruraux. Celle-ci, dont les statuts datent d'août 1999 a pour membres fondateurs:

- l'APCAM,
- la CCIM,
- l'ON,
- les exploitants agricoles de l'ON,
- le CCA/ONG,
- le SECO/ONG,
- l'association des Maires des communes du Mali,
- la CMDT,
- l'OHVN,
- la CAFO.

L'AGETIER a été créée dans le cadre du PNIR dont elle est une des composantes. Même si ses activités ont démarré depuis le 15 janvier 2001, les cérémonies de lancement officiel eurent lieu le 22 mars 2002 à Ségou. Le rôle fondamental assigné à l'Agence est de vaincre les lourdeurs et les lenteurs qui freinent la mobilisation des ressources disponibles pour les investissements en général et, ceux destinés en particulier au milieu rural. Pour cela, elle a adopté des procédures transparentes et rapides en matière de passation de marchés.

A la fin de son deuxième exercice, l'Agence, dont la première CMOD a été signée le 19 juin 2001 dispose d'un portefeuille de 27 conventions pour un montant total de 14,5 milliards de F CFA. Celles-ci portent sur des travaux d'infrastructures diverses (aménagement, points d'eau, ouvrages d'art, routes, écoles, barrages, centres de santé) ainsi que des fournitures et études ; qui s'étendent sur toute l'étendue du territoire national. Le chapitre IV donne le point d'exécution de ces différentes conventions.

II – ASPECTS ADMINISTRATIFS

II.1 – Situation avec les services administratifs

Les cotisations INPS (22% des salaires bruts) sont régulièrement versées. Au titre de l'exercice 2001 elles ont été de 5 274 362 F.CFA. De janvier 2002 à novembre 2002, le montant est de 18 436 750 F CFA soit un montant cumulé de 23 711 112 F CFA sur les deux exercices.

Quant à la retenue à la source de l'ITS sur les salaires, l'Agence n'est pas soumise à cette obligation en vertu des dispositions de l'accord de crédit N°3393 MLI auquel sont imputés les salaires.

Concernant la TVA retenue sur les décomptes des entrepreneurs et les factures des bureaux d'études, le cumul des paiements effectués par l'Agence au Trésor Public s'élève à 414 608 336 F CFA.

II.2 – Situation du personnel

Au 31 décembre 2001 le personnel de l'AGETIER se composait de huit personnes :

- un (1) Directeur Général ;
- un (1) Directeur Technique ;
- un (1) Directeur Administratif et Financier ;
- un (1) Comptable ;
- un (1) Chef de Projets ;
- une (1) Assistante de Direction Générale ;
- une (1) Secrétaire de Direction ;
- un (1) Chauffeur.

Au cours de l'exercice 2002, l'Agence a procédé aux recrutements suivants :

- un (1) Contrôleur de Gestion ;
- un (1) Conseiller Juridique ;
- trois (3) Chefs de Projets ;
- une (1) secrétaire de Direction ;
- une (1) standardiste/ Réceptionniste ;
- deux (2) Chauffeurs.

De nos jours, l'effectif est de 17 agents. L'organigramme est fourni en annexe .

Les contrats ont été visés par le Médecin du Travail et par l'Inspection du Travail.

Chaque agent est immatriculé à l'INPS.

Vu le volume actuel de travail, la Direction Générale envisage le recrutement du personnel complémentaire (chefs de projets, comptables, reprographe, ...).

Le plan de charge actuel justifie aussi un renforcement des capacités et une mise à niveau à travers des séances de formation indispensables au bon fonctionnement de l'agence et à une meilleure gestion des projets.

II.3 – Situation de la logistique

Au 30 novembre 2002, les immobilisations acquises par l'Agence se présentent comme suit :

Désignations	Quantité		
	Exercice 2001	Exercice 2002	Totale
Aménagement du siège :			
Appareil téléphonique fixe	2	16	18
Appareil téléphonique portable		3	3
Climatiseurs		15	15
Autocommutateur		1	1
Installation réseau informatique	1		1
Aluminium et cloisonnement		2	2
Etagère		1	1
Hangar pour parking		1	1
Véhicules :			
Véhicules 4x4	1	1	2
Voiture		1	1
Matériel Informatique :			
Ordinateurs de bureau	7	7	14
Serveurs de réseau		1	1
Ordinateurs portables	1		1
Imprimantes	3	3	6
Onduleurs	7	9	16
Appareils photos numériques	1	2	3
Scanneur		1	1
Périphériques de sauvegarde (lect. ZIP)		2	2
Matériel de bureau :			
Photocopieuses	1		1
Stabilisateur	1		1
Fax		1	1
Mobilier de bureau :			
Bureaux	7	7	14
Table de Conférence	2	1	3
Table basse pour salle d'attente	1		1
Fauteuils de Direction	4	8	12
Fauteuils Secrétaires	2		2
Fauteuils Visiteurs	3		3
Chaises visiteurs	12	13	25
Chaises pour salle de conférence	25		25
Meubles de rangement	5	6	11
Armoires	2	4	6
Salon complet	1		1
Banquette	2	1	3
Réfrigérateur	1	1	2
Table pour serveur		1	1
Table pour réceptionniste		1	1
Immobilisations Incorporelles :			
Logiciel HIBTP	1		1
Win 2000 serveur		1	1
MS Project 2000	1		1
MS office 2000 professionnel	1		1
M Daemon		1	1

Toutes ces immobilisations sont en bon état et codifiées. Les inventaires sont régulièrement tenus (juin et décembre de chaque année).

III – ETAT DES FINANCES

L'état des finances est donné dans les tableaux ci-dessous (Tableau des ressources et tableau des dépenses)

III.1 – Fonds propres

Dans le cadre des activités de maîtrise d'ouvrage déléguée, les règlements de l'Agence prévoient la facturation de ses prestations à un taux de 5% applicable sur le montant de travaux réalisés (Travaux, Suivi, Etudes).

	RESSOURCES		
	Cumul au 31/12/01 (2)	Année 2002 (3)	Cumul fin nov (4)
Ventes de dossiers	14 508 855	16 990 000	31 498 855
Honoraires	0	79 732 241	79 732 241
Total	14 508 855	96 722 241	111 231 096

IMPUTATIONS	DEPENSES EFFECTUEES			BUDGET 2001+2002	TAUX D'EXECUTION
	Cumul au 31/12/01	Exercice 2002	Cumul fin nov 02		
Salaires	0		0	37 519 123	0
Indemnités de déplacement	886 000	16 068 724	16 954 724	20 500 000	83%
Fonctionnement et entretien véhicules	461 472	4 762 743	5 224 215	11 500 000	45%
Fonctionnement et entretien équipements	0	5 127 743	5 127 743	5 500 000	93%
Autres fonctionnements	5 354 129	27 131 951	32 486 080	102 747 523	32%
Total 1	6 701 601	53 091 161	59 792 762	177 766 646	34%
Génie civil (const. réhabilitation bureau)	18 345	3 610 000	3 628 345	0	
Véhicules	0	0	0	40 000 000	0%
Equipements et matériels	181 900	6 123 161	6 305 061	37 150 000	17%
Total 2	200 245	9 733 161	9 933 406	77 150 000	13%
Formation	0	0	0	4 000 000	0%
Consultants	0	750 000	750 000	0	
Total 3	0	750 000	750 000	4 000 000	19%
Total général	6 901 846	63 574 322	70 476 168	258 916 646	27%

III.2 – Fonds du PNIR

Au cours des ces premières années, l'Agence à bénéficié des subventions du PNIR pour son fonctionnement et pour son équipement. Ces subventions sont payées par l'IDA et l'Etat malien selon des proportions données dans le document de l'accord de crédit.

Les montants reçus et les dépenses effectuées sont donnés dans les tableaux suivants

III.2.1 – Fonds reçus**III.2.1.1 - IDA**

Rubriques	Cumuls au 31/12/01 (1)	Période du 1/01/ au 30/11/02 (2)	Cumul à fin nov 02 (3)
Virements reçus	70 840 000	61 550 010	132 390 010
Paievements effectués/Coordination	73 663 252	51 828 570	125 491 822
Total IDA	144 503 252	113 378 580	257 881 832

III.2.1.2 – BN (à caractère de remboursements)

Rubriques	Cumuls au 31/12/01 (1)	Période du 1/01/ au 30/11/02 (2)	Cumul à fin nov 02 (3)
Paievement effectué par le TRESOR	15 746 576	24 719 169	40 465 745
Total TRESOR	15 746 576	24 719 169	40 465 745

III.2.2 - Dépenses effectuées

IMPUTATIONS	Crédit budgétaire	Total liquidation	IDA	BN	Crédit disponible	Taux d'exécution
Salaires	151 364 400	113 931 586	91 145 266	22 786 320	37 432 814	75%
Indemnités de déplacement	10 500 000	5 689 150	4 551 320	1 137 830	4 810 850	54%
Fonctionnement et entretien véhicules	17 500 000	6 273 836	5 019 069	1 254 767	11 226 164	36%
Fonctionnement et entretien équipements	1 464 000	105 000	84 000	21 000	1 359 000	7%
Autres fonctionnements	43 564 477	17 698 088	14 158 471	3 539 617	25 866 389	41%
Total 1	224 392 877	143 697 660	114 958 126	28 739 534	80 695 217	64%
Génie civil (const. réhabilitation bureau)	21 000 000	18 845 729	16 961 159	1 884 570	2 154 271	90%
Véhicules	100 250 000	51 250 001	46 125 001	5 125 000	48 999 999	51%
Equipements et matériels	59 550 000	57 322 925	52 606 284	4 716 641	2 227 075	96%
Total 2	180 800 000	127 418 655	115 692 444	11 726 211	53 381 345	70%
Formation	12 000 000	8 176 200	8 176 200	0	3 823 800	68%
Consultants	52 000 000	10 545 200	10 545 200	0	41 454 800	20%
Total 3	64 000 000	18 721 400	18 721 400	0	45 278 600	29%
Total général	469 192 877	289 837 715	249 371 970	40 465 745	179 355 162	62%

III.3 – Fonds de Maîtrise d'ouvrage déléguée

Afin de réaliser les infrastructures faisant l'objet des conventions signées, les maîtres d'œuvre mettent progressivement à la disposition de l'Agence les fonds nécessaires.

Les montants reçus et les dépenses effectuées sont ci-dessous présentés.

Travaux de construction d'infrastructures scolaires, de ponts, de forages, de système d'adduction d'eau et d'aménagement de bas-fonds dans diverses localités du Mali

BUDGET NATIONAL

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 001/2001/IP Construction d'infrastructures Scolaires, de ponts, de forage De systèmes d'adduction D'eau et d'aménagement de Bas fonds dans diverses loc						Etudes	19 936 166	35 713 159	55 649 325	
						Suivi	0	38 519 405	38 519 405	
						Travaux	359 400	1 122 870 994	1 123 230 394	
						Fournitures scolaires	0	134 936 747	134 936 747	
						Honoraires MO	0	210 000	210 000	
						Honoraires AGETIER	0	40 503 481	40 503 481	
Total	2 426 625 290	371 292 456	1 107 312 645	1 478 605 101	61%	Total	20 295 566	1 372 753 786	1 393 049 352	85 555 749
Conv 008/2001/IP Aménagement de plaines hors casier dans la commune de DIA						Etudes	0	1 481 490		
						Suivi	0			
						Travaux	0	7 300 869		
						Honoraires MO	0			
						Honoraires AGETIER	0			
Total	41 500 000	0	0	41 500 000	100%	Total	0	8 782 359	8 782 359	32 717 641
Sous-total FSN	2 468 125 290	371 292 456	1 107 312 645	1 520 105 101	62%		20 295 566	1 381 536 145	1 401 831 711	118 273 390
Conv 002/2001/IP Construction d'infrastruc. scolaires dans 15 localités des régions de Kayes et Mopti						Etudes	0	11 558 034	11 558 034	
						Suivi	0	14 691 444	14 691 444	
						Travaux	0	323 996 976	323 996 976	
						Honoraires MO	0	0	0	
						Honoraires AGETIER	0	14 671 913	14 671 913	
Total	438 000 000	0	341 600 000	341 600 000	78%	Total	0	364 918 367	364 918 367	-23 318 367

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 006/2001/IP Réhabilitation du Lycée M. A. HAIDARA de Tombouctou						Etudes	0	5 400 000	5 400 000	
						Suivi	0	4 800 000	4 800 000	
						Travaux	0	133 288 230	133 288 230	
						Honoraires MO	0	0	0	
						Honoraires AGETIER	0	0	0	
Total	350 000 000	0	245 000 000	245 000 000	70%	Total	0	143 488 230	143 488 230	101 511 770
Conv 011/2002/IP Construction d'infrastruc. scolaires dans certaines localités de Kayes, Sikasso ségou, Mopti et Gao.						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	438 000 000	0	0	0	0%	Total	0	0	0	0
Conv 016/2002/IP Construction et équipement de 2 amphithéâtres de 1000 et 800 places à Bamako						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	1 619 467 500	0	0	0	0%	Total				0
Conv 020/2002/IP Trav complémentaires de Réhabilitation du Lycée MAH de Tbtou						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	350 000 000									
Sous-total Minist Educ	3 195 467 500	0	586 600 000	586 600 000	18%		0	508 406 597	508 406 597	78 193 403
Conv 005/2001/C Réhabilitation et construc. des bâtiments administr. dans les régions du Mali.						Etudes	0	14 371 351	14 371 351	
						Suivi	0	3 028 972	8 353 013	
						Travaux	0	105 362 847	285 284 345	
						Honoraires MO	0	0	784 136	
						Honoraires AGETIER	0	3 511 440	5 872 897	

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Total	650 000 000	325 000 000	125 000 000	450 000 000	69%	Total	0	126 274 610	314 665 742	135 334 258
Conv 009/2001/IP						Etudes	0	2 750 000	2 750 000	
Réhabilitation et construc. des bureaux et logements de la préfecture de Youwarou.						Suivi	0	0	0	
						Travaux	0	0	0	
						Honoraires MO	0	0	0	
						Honoraires AGETIER	0	0	0	
Total	100 000 000	0	100 000 000	100 000 000	100%	Total	0	2 750 000	2 750 000	97 250 000
Conv 010/2001/IP						Etudes	0	0	0	
Réhabilitation des infrastr de la tutelle des collectivités territoriales						Suivi	0	0	0	
						Travaux	0	0	0	
						Honoraires MO	0	0	0	
						Honoraires AGETIER	0	0	0	
Total	202 000 000	0	102 000 000	102 000 000	50%	Total	0	0	0	102 000 000
Conv 017/2002/IP						Etudes				
Réhabilitation et construc. des infrastructures de la tutelle Exercice 02						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	460 000 000	0	0	0		Total				0
Sou-total MATCL	1 412 000 000	325 000 000	327 000 000	652 000 000	46%		0	129 024 610	317 415 742	334 584 258
Conv 015/2002/IP						Etudes				
Entretien courant et pluriannuel des routes Exercice 2002						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	1 463 665 499	0	0	0		Total	0	0	0	0
Sous-total MEAT	1 463 665 499	0	0	0	0%		0	0	0	0

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 018/2002/IP Construction de la cour d'appel de Bamako à Bollé						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	803 000 000	0	0	0	0%	Total				0
Sous-total Minist Just.	803 000 000	0	0	0			0	0	0	0
Conv 022/2002/IP Construction bureau et log. DRCN de Mopti et bureaux DRCN de Kidal						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
	93 378 919				Total					
Conv 023/2002/IP Réalisation Puisards à Tombouctou et Gao						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
	100 000 000				Total					
Conv 025/2002/IP Construc. Siège de la DRACPN de Ségou pour le cpte de la DNACPN						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
	75 000 000				Total					
Conv 026/2002/IP Réhabilitation et aménagement de collecteur à Sikasso et Ségou						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
	100 000 000				Total					

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 027/2002/IP Réalisation de Puisards à Kayes et Koulikoro						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
		100 000 000					Total			
Conv 028/2002/IP Construct de la cloture des sites des pesticides obso- letes à Kayes et Yélimané						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
		27 000 000					Total			
Conv 029/2002/IP Elaboration des plans d'aménagement et de gest. des forêts classées de Tienfala, Kangaba, Djédiéni, Bossofala, Keninkou et Neguela						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
		35 280 000					Total			
Sous-t Minist Environ.	530 658 919									
Conv 021/2002/IP Constr. du Siège de la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfants et de la Famille						Etudes				
						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
		27 000 000					Total			
Sous-t Minist. PFEF	27 000 000									

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 19/2002/IP						Etudes				
Travaux confortatifs des plaines de Dyes et Hamadja						Suivi				
						Travaux				
						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
	47 260 180									
Sous-t Minist.Agr.,EL et Pê	47 260 180									
Total BUDG. NATIONAL	9 947 177 388	696 292 456	2 020 912 645	2 758 705 101	28%		20 295 566	2 018 967 352	2 227 654 050	531 051 051

AUTRES FINANCEMENTS

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement	Catégorie de dépenses	Dépenses effectuées			Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin sept 02 (4)			Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin sept 02 (7)	
Conv 013/2002/IP						Etudes				
Mali PNIR, crédit N° 3393-						Suivi				
MLI-Composante Irrigation						Travaux				
Projet de création des villages de Komola et Zafina.						Honoraires MO				
						Honoraires AGETIER				
Total	540 000 000	0	0	0	0%	Total	0	0	0	
Total Financement IDA	540 000 000	0	0	0	0%		0	0	0	0
Conv 012/2001/IP						Etudes	0	12 502 786	12 502 786	
Construction de sept(7)						Suivi	0	0	0	
CAP et de quatre(4) IFM dans les régions de						Travaux	0	0	0	
Kayes, Koulikoro, Sikasso						Honoraires MO	0	0	0	
ségou et Mopti.						Honoraires AGETIER	0	0	0	
Total	3 720 250 000	0	350 600 000	350 600 000	9%	Total	0	12 502 786	12 502 786	338 097 214
Total PAYS BAS/SUEDE	3 720 250 000	0	350 600 000	350 600 000	9%		0	12 502 786	12 502 786	338 097 214

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin nov 02 (4)		Catégories de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin nov 02 (7)	
Conv 003/2001/C						Etudes	0	7 810 264	7 810 264	
Construction d'infrastruc.						Suivi	0	10 066 812	10 066 812	
scolaires, de deux						Travaux	0	151 253 539	151 253 539	
forages et de puits à						Fournit scol	0	816 851	816 851	
grand diamètre dans la						Honoraires MO	0	0	0	
commune de Tonka.						Honoraires AGETIER	0	6 334 762	6 334 762	
Total	235 175 422	94 070 169	141 105 253	235 175 422	100%	Total	0	176 282 228	176 282 228	58 893 194
Conv 004/2001/C						Etudes	0	584 001	584 001	
Réaménagement du						Suivi	0	0	0	
CSCOM de SAMPARA						Travaux	0	9 695 339	9 695 339	
						Honoraires MO	0	0	0	
						Honoraires AGETIER	0	750 000	750 000	
Total	15 000 000	7 500 000	7 500 000	15 000 000	100%	Total	0	11 029 340	11 029 340	3 970 660
Conv 007/2001/C						Etudes	0	2 300 000	2 300 000	
Construction d'un centre						Suivi	0	2 480 000	2 480 000	
multiservices de						Travaux	0	61 150 567	61 150 567	
formation professionnelle						Honoraires MO	0	0	0	
à Koulikoro						Honoraires AGETIER	0	2 505 776	2 505 776	
Total	90 000 000	36 000 000	45 000 000	81 000 000	90%	Total	0	68 436 343	68 436 343	12 563 657
Total FCD	340 175 422	137 570 169	193 605 253	331 175 422	97%		0	255 747 911	255 747 911	75 427 511

Récapitulatif des conventions signées

Conventions	Montant conv. (1)	Fonds reçus			Taux de décaissement (4)/(1)	Dépenses effectuées				Montant Disponible/compte (8)=(4)-(7)
		Cumul au 31/12/01 (2)	Exercice 02 (3)	Cumul fin sept 02 (4)		Catégorie de dépenses	Cumul au 31/12/01 (5)	Exercice 2002 (6)	Cumul fin sept 02 (7)	
Total BUDG. NATIONAL	9 947 177 388	696 292 456	2 020 912 645	2 758 705 101	28%		20 295 566	2 018 967 352	2 227 654 050	531 051 051
Total Financement IDA	540 000 000	0	0	0	0%		0	0	0	0
Total PAYS BAS/SUEDE	3 720 250 000	0	350 600 000	350 600 000	9%		0	12 502 786	12 502 786	338 097 214
Total FCD	340 175 422	137 570 169	193 605 253	331 175 422	97%		0	255 747 911	255 747 911	75 427 511
Total général	14 547 602 810	833 862 625	2 565 117 898	3 440 480 523	24%		20 295 566	2 287 218 049	2 495 904 747	944 575 776
						Etudes	19 936 166	94 471 085	114 407 251	
						Suivi	0	78 910 674	78 910 674	
						Travaux	359 400	2 094 840 895	2 095 200 295	
						Fournitures scolaires		135 753 598	135 753 598	
						Honoraires MO	0	994 136	994 136	
						Honoraires AGETIER	0	70 638 829	70 638 829	

III.4 – Trésorerie

**TABLEAU CONSOLIDE DES COMPTES BANCAIRES - AGETIER
AU 30/11/2002**

N° CONVENT	MAITRE D'OUVRAGE	NUMEROS DE COMPTE	INTITULE DES COMPTE	Solde au 31/12/2001	MOUVEMENTS		SOLDES 30/11/02
					Total débit	Total crédit	
1	FP	26 701 044	AGETIER COMPTE DE RESERVES	4 350 066	31 771 015	17 510 743	18 610 338
2	FP	600001B0 0008	COMPTE DE RESERVE AGETIER	1 592 077	79 059 725	65 381 562	15 270 240
			TOTAL FP	5 942 143	110 830 740	82 892 305	33 880 578
3	3389 MLI IDA	600001B 0295	C.O AGETIER PNIR	42 828 419	62 657 954	87 830 459	17 655 914
			TOTAL IDA	42 828 419	62 657 954	87 830 459	17 655 914
4	001/2001/IP ADS	600001B0 2286	C.O AGETIER-C-001/2001IP	354 036 500	1 275 961 837	1 557 609 100	72 389 237
5	002/2001/IP ME	450/267/ 198	AGETIER COMPTE PROJET ME	0	609 706 302	605 394 909	4 311 393
6	003/2001/C CR TONKA	600001B0 2316	C.O AGETIER FCD TONKA	0	237 296 896	192 624 907	44 671 989
7	004/2001/C CR BASSIROU	600001B0 2350	AGETIER RCB	7 254 100	8 000 705	11 455 178	3 799 627
8	005/2001/IP MATCL	26 701 060	AGETIER COMPTE PROJET MATCL	324 981 025	125 000 000	313 546 161	136 434 864
9	006/2001/IP ME	2170628 4901-33	AGETIER CPTÉ PROJET ME (LMAH)	0	245 000 000	149 842 104	95 157 896
10	007/2001/C C KOULIKORO	450 267 205	AGETIER CPTÉ PROJET KKRO	36 000 000	45 000 000	66 217 305	14 782 695
11	008/2001/IP ADS	600011B 0010	AGETIER CPTÉ POJ ADS-DIA	0	41 500 000	7 674 917	33 825 083
12	009/2001/IP MATCL	45026700000206	AGETIER CPTÉ MATCL YOUWAROU	0	100 000 000	2 750 000	97 250 000
13	010/2001/IP MATCL	20126700001072	AGETIER CPTÉ PROJET MATCL BKO	0	102 245 834	0	102 245 834
14	011/2002/IP ME	400 001B 11423	AGETIER CPTÉ PROJET ME 3	0	0	0	0
15	012/2002/IP ME	600 011B 00012	AGETIER CPTÉ PRODEC 1	0	250 600 000	16 319 036	234 280 964
16	013/2002/IP OFFICE NIGER	600 001B 02577	AGETIER CPTÉ PROJET ON	0			0
17	015/2002/IP MEAT	217 062 84902-30	CPTÉ AGETIER - DNTP 1	0			0
18	016/2002/IP ME	400001B12135	CPTÉ AGETIER ME- AMPHI	0			0
19	017/2002/IP MATCL	600001B02638	CPTÉ AGETIER MATCL CONV 17	0			0
20	018/2002/IP MJ	25106284902-13	CPTÉ AGETIER - MJ - FCD	0			0
21	018/2002/IP MJ	25106284903-10	CPTÉ AGETIER - MJ - PRODEJ	0			0
22	018/2002/IP MJ	25106284904-07	CPTÉ AGETIER - MJ	0			0
			TOTAL CONVENTIONS	722 271 625	3 040 311 574	2 923 433 617	839 149 582
			TOTAUX	771 042 187	3 213 800 268	3 094 156 381	890 686 074

III.5 – Performances**III.5.1 – Délai moyen de paiement**

Il représente le nombre de jours écoulés entre le dépôt d'une facture ou d'un décompte, et la date de signature du chèque correspondant au règlement. Le maximum autorisé par les manuels de procédures de la BM est de 15 jours.

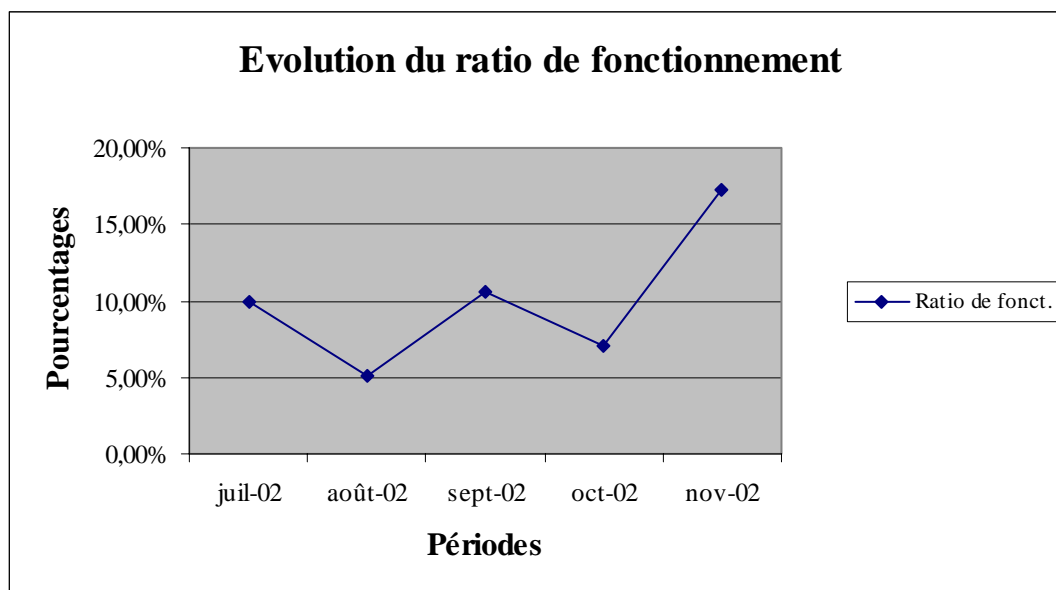
Conventions	Juillet 02		Août 02		Sept 02		Oct 02		Nov 02	
	BN	FCD	BN	FCD	BN	FCD	BN	FCD	BN	FCD
Conv 001	3,7		8,3		3,7		12,5		3,5	
Conv 002	1,6		0,5		3,0		18,9		13,0	
Conv 003		5,5		1,5		4,5		0,0		24,0
Conv 004		0,0		0,0		1,0		0,0		-
Conv 005	1,0		3,8		1,3		2,2		5,0	
Conv 006	1,5		0,3		2,3		1,0		1,8	
Conv 007		0,0		0,0		0,7		-		11,5
Conv 008							3,0		7,0	
Conv 12					14,0		3,0		3,0	
Total	7,8	5,5	12,9	1,5	24,3	6,2	40,6	0,0	33,3	35,5
Moyenne	1,9	1,8	3,2	0,5	4,9	2,1	6,8	0,0	5,6	17,8
Moyenne Globale	1,9		1,9		3,5		3,4		11,7	

Soit une moyenne de 4,5 jours.

Cette valeur ne reflète pas les potentialités réelles de l'Agence qui est à mesure de faire mieux si les comptes des projets n'enregistraient pas de rupture de fonds.

III.5.2 – Ratio de fonctionnement

Il permet de mesurer si les charges de fonctionnement sont proportionnelles aux produits de l'Agence.



IV – GESTION TECHNIQUE

IV.1 – Qualification des bureaux d'étude et des entreprises

Dans le cadre de la constitution de son répertoire d'entreprises et de bureaux d'études, l'Agence a lancé le 04 octobre 2001 une manifestation d'intérêt. A la date du dépôt des dossiers (30 octobre 2001), l'Agence a reçu les dossiers suivants :

- Pour les Bureaux d'Architecture : 30 (trente) dossiers ;
- Pour les Bureaux d'Ingénierie : 56 (cinquante six)dossiers ;
- Pour les Entreprises : 175 (cent soixante quinze) dossiers.

Le dépouillement des dossiers pour la qualification et le classement sera fait dans les plus brefs délais.

IV.2 – Passation des marchés

Pour la passation des marchés, il est constitué à l'Agence deux commissions pour l'attribution des contrats et marchés :

- Une Commission des Marchés (CM) chargée de procéder à la qualification, au classement, et à l'attribution des contrats et marchés de toute nature ;
- Une Commission d'Analyse (CA) chargée d'analyser les candidatures aux qualifications en vue du classement des offres et propositions, et de formuler des recommandations qui seront soumises à la décision de la Commission des Marchés.

La Commission des Marchés comprend trois membres qui ont voie délibérative. Il s'agit du Directeur Général de l'Agence, président de la Commission, du Responsable Financier et Administratif de l'Agence et d'un troisième agent de l'Agence (pouvant être le Directeur Technique ou un Chef de Projet non responsable du sous-projet concerné). Le conseiller juridique de l'Agence devrait participer comme observateur à la Commission des Marchés et chargé de dresser le procès verbal d'ouverture des offres et des différentes réunions de la Commission des Marchés.

La Commission d'Analyse peut être présidée par le Directeur technique de l'Agence, si celui-ci ne fait pas partie de la Commission des Marchés. La Commission d'Analyse est composée d'un Président nommé par la Commission des Marchés et au moins deux membres proposés par le Président en raison de leur qualification et de leur expertise. En principe ces membres devraient inclure le Chef de Projet de l'Agence, qui rédige le rapport d'analyse et le maître d'œuvre du projet. La Commission d'Analyse pourra aussi s'associer un représentant du bénéficiaire et de tout autre service technique concerné par le projet.

IV.3 – Exécution des conventions

IV.3.1 – Appels d'offres et Consultations

Au titre de l'année 2002 et à la date du 16 décembre, les consultations suivantes ont été faites par l'Agence :

- Pour les Appels d'offres :

Au titre des marchés de travaux et de fournitures, l'Agence a lancé Cinquante Trois (53) dossiers d'Appels d'Offres répartis comme suit :

N°	MAITRES D'OUVRAGE	FINANCEMENT	NOMBRE
1	FSN (Ex ADS)	BN	20
2	MATCL	BN	12
3	ME	BN	6
4	COMMUNE RURALE TONKA	FCD	4
5	COMMUNE URBAINE KOULIKORO	FCD	1
6	COMMUNE RUALE DE SAMPARA	FCD	3
7	DNTP	BN	5
8	MPFEF	BN	1
9	DNCN	BN	1
	TOTAL		53

Les détails sont fournis dans les tableaux joints en annexe.

- Pour les Consultations :

Au titre des contrats des études et suivi des travaux, l'Agence a eu à lancer Onze (11) consultations réparties comme suit :

N°	MAITRES D'OUVRAGE	FINANCEMENT	NOMBRE
1	FSN (Ex ADS)	BN	0
2	MATCL	BN	0
3	ME	BN	6
4	COMMUNE RURALE TONKA	FCD	0
5	COMMUNE URBAINE KOULIKORO	FCD	0
6	COMMUNE RUALE DE SAMPARA	FCD	0
7	DNTP	BN	2
8	MPFEF	BN	1
9	DNCN	BN	1
10	MJ	FCD-PRODEJ-BN	1
	TOTAL		11

Les détails sont fournis dans les tableaux joints en annexe.

IV.3.2 – Signature de Contrats

Durant l'année 2002, l'Agence a signé les différents contrats au titre des différentes conventions signées :

1. Convention N°001/2001/IP : Fonds de Solidarité Nationale (Ex ADS)
Travaux de construction d'Infrastructures scolaires, de ponts, de forages, de système d'adduction d'eau et d'aménagement de bas-fonds dans diverses localités du Mali.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°001/2001/IP	7	66	73

Sur les soixante six (66) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 44
- Marchés de fourniture : 15
- Contrats de suivi des travaux: 7

Montant de la Convention : 2 426 625 290 F CFA
 Montant des contrats signés : 2 252 975 204 F CFA
 Cumul des contrats signés : 2 308 023 640 F CFA

Ces montants comprennent aussi les paiements effectués pour la plaine de SIBO au titre de l'achat des intrants et carburants.

Le taux d'exécution de la convention est de l'ordre de 66%.

Au cours de l'exécution de la convention, l'alimentation du compte n'a pas suivi l'état d'avancement des travaux. Ce qui explique le démarrage tardif de certains chantiers malgré la signature de la convention depuis le 19 juin 2001.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

2. Convention N°002/2001/IP : Ministère de l'Education
Travaux de Construction d'Infrastructure scolaires dans 15 localités des régions de Kayes et Mopti.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°002/2001/IP	0	13	13

Sur les treize (13) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 9
- Contrats d'études techniques: 2
- Contrats de suivi des travaux: 2

Montant de la Convention : 438 000 000 F CFA
 Montant des contrats signés : 412 712 119 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 100%.

Il faut noter que l'alimentation du compte de la convention a accusé un important retard.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

3. Convention N°003/2001/C : Commune Rurale de Tonka
Travaux de constructions d'infrastructures scolaires dans 4 localités de la commune rurale de Tonka.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°003/2001/C	2	7	9

Sur les sept (07) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 3
- Contrats de suivi des travaux: 2
- Contrats de fourniture : 2

Montant de la Convention : 235 175 422 F CFA
Montant des contrats signés : 211 692 991 F CFA
Cumul marchés signés : 218 468 752 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 89%.

Au cours de l'exécution de la convention, la fiabilité des études était sujette à caution.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

4. Convention N°004/2001/C : Commune Rurale de Sampara.
Travaux de réaménagement du Centre de Santé Communautaire de Sampara.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°004/2001/C	2	3	5

Sur les trois (03) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 2
- Contrats de fourniture : 1

Montant de la Convention : 15 000 000 F CFA
Montant des contrats signés : 5 912 277 F CFA
Cumul marchés signés : 12 784 820 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 100%.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

5. Convention N°005/2001/IP : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs dans les régions du Mali.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°005/2001/IP	0	21	21

Sur les vingt un (21) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux :	15
- Contrats d'études techniques:	3
- Contrats de suivi des travaux:	3

Montant de la Convention : 650 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 519 729 451 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 81%.

Le retard pris dans l'exécution de la convention est dû principalement à la définition tardive des projets prioritaires par le maître d'ouvrage.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

6. Convention N°006/2001/IP : Ministère de l'Education.

Travaux de réhabilitation du Lycée Mahamane Alassane HAÏDARA de Tombouctou.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°006/2001/IP	0	6	6

Sur les six (6) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux :	4
- Contrats d'études techniques:	1
- Contrats de suivi des travaux:	1

Montant de la Convention : 350 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 300 714 806 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 70%.

Il faut noter qu'un litige de mitoyenneté entre le Lycée et l'Hôtel Bouctou a entraîné un retard dans l'exécution du mur de clôture.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

7. Convention N°007/2001/C : Commune Urbaine de Koulikoro.
Travaux de construction d'un centre multiservices de formation professionnelle à Koulikoro.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°007/2001/C	0	3	3

Sur les trois (3) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 1
- Contrats d'études techniques: 1
- Contrats de suivi des travaux: 1

Montant de la Convention : 90 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 84 884 827 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 88%.

Les travaux sont à l'arrêt depuis le 20/11/02 en attente d'un financement pour les travaux complémentaires.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

8. Convention N°008/2001/IP : Fonds de Solidarité Nationale(Ex ADS).
Travaux d'aménagement de la plaine hors casiers de la commune de Dia.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°008/2001/IP	0	3	3

Sur les trois (3) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 1
- Contrats d'études techniques: 1
- Contrats de suivi des travaux: 1

Montant de la Convention : 41 500 000 F CFA

Montant des contrats signés : 39 425 000 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 20%.

Le démarrage tardif des travaux était dû à la non alimentation du compte de la convention.

9. Convention N°009/2001/IP : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Travaux de construction des bureaux de la Préfecture de Youwarou.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°009/2001/IP	0	2	2

Sur les deux (2) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux :	1
- Contrats d'études techniques:	1
- Contrats de suivi des travaux:	0

Montant de la Convention : 100 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 89 668 205 F CFA

Compte tenu des différents réaménagements effectués sur le programme initial et des possibilités d'accès du site, le démarrage des travaux est prévu pour le 15/01/03.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

10. Convention N°010/2001/IP : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales.

Travaux de réhabilitation des infrastructures de la tutelle du MATCL dans les régions de Ségou, Tombouctou, Gao et Bamako.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°010/2001/IP	0	2	2

Sur les deux (2) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux :	2
- Contrats d'études techniques:	0
- Contrats de suivi des travaux:	0

Montant de la Convention : 202 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 44 527 178 F CFA

Le taux d'exécution de la convention est de 66% par rapport aux marchés signés.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

11. Convention N°011/2002/IP : Ministère de l'Education.

Travaux de construction d'infrastructures scolaires dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°011/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 438 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 0 F CFA

Le démarrage de travaux de la convention est lié à l'alimentation du compte.

12. Convention N°012/2002/IP : Ministère de l'Education.

Travaux de construction de 7 CAP et 4 IFM

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°012/2002/IP	0	7	7

Sur les sept (7) marchés signés au cours de l'année 2002, la répartition est la suivante :

- Marchés de travaux : 4
- Contrats d'études techniques: 3
- Contrats de suivi des travaux: 0

Montant de la Convention : 3 720 250 000 F CFA

Montant des contrats signés : 380 220 404 F CFA

Le démarrage des travaux est prévu pour le 27/12/02.

Les montants des différents contrats sont donnés en annexe.

13. Convention N°013/2002/IP : Office du Niger.

Travaux de création des villages de Komola et Zanfinai.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°013/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 540 000 000 F CFA

Montant des contrats signés : 0 F CFA

Les dossiers d'appel d'offres sont soumis à la non objection de la Banque Mondiale.

14. Convention N°014/2002/IP : Ministère de l'Education.
Travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou.

La BM vient de donner son avis de non objection, la signature de cette convention est donc imminente.

15. Convention N°015/2002/IP : DNTP.
Travaux d'entretien courant et pluriannuel des routes Exercice 2002.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°015/2002/IP	0	0	0

Montant initial de la Convention : 540 000 000 F CFA
 Montant avenant N°1 : -2 018 334 501 F CFA
 Montant avenant N°2 : 342 959 701 F CFA
 Montant final de la convention : 1 806 625 200 F CFA

Suite aux différentes modifications de programmes, le lancement des dossiers d'appel d'offres se poursuit.

16. Convention N°016/2002/IP : Ministère de l'Education

Travaux de construction de deux amphithéâtres de 800 et 1000 places sur le domaine universitaire de Badalabougou à Bamako.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°016/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 1 619 467 500 F CFA

La consultation des bureaux d'architecture a été faite pour les études et le suivi des travaux. L'alimentation du compte conditionnera la suite des opérations.

17. Convention N°017/2002/IP : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
Travaux de réhabilitation et construction des infrastructures de la tutelle Exercice 2002.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°017/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 460 000 000 F CFA

La définition des projets prioritaires par le maître d'ouvrage est toujours attendue.

18. Convention N°018/2002/IP : Ministère de la Justice*Travaux de construction de la cour d'appel de Bamako à Bollé.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°018/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 803 000 000 F CFA

La consultation des bureaux d'architecture a été faite pour les études et le suivi des travaux. Le contrat d'études est en cours d'élaboration.

19. Convention N°019/2002/IP : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.*Travaux confortatifs des plaines de Dia et Hamadja*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°019/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 47 260 180 F CFA

Le dossier d'appel d'offres est en voie de lancement.

20. Convention N°020/2002/IP : Ministère de l'Éducation*Travaux complémentaires de réhabilitation du Lycée Mahamane Alassane Haïdara de Tombouctou.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°020/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 350 000 000 F CFA

La demande de proposition pour la consultation des bureaux d'architecture est en cours d'élaboration.

21. Convention N°021/2002/IP : Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille
Travaux de construction du siège de la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Mopti.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°021/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 27 000 000 F CFA

Le dépôt des dossiers d'appel d'offres a eu lieu le 16 décembre 2002.

22. Convention N°022/2002/IP : Ministère de l'Environnement.

Travaux de construction des bureaux-logement pour le compte de la DRCN de Mopti et de Bureaux pour la DRCN de Kidal.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°022/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 93 378 919 F CFA

Les dossiers d'appel d'offres sont lancés.

23. Convention N°023/2002/IP : Ministère de l'Environnement.

Travaux de réalisation de puisards à Tombouctou et Gao.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°023/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 100 000 000 F CFA

Les éclaircissements ont été demandés au maître d'ouvrage en vue du lancement des différentes consultations.

24. Convention N°024/2002/IP : Ministère de l'Environnement.*Etudes du plan stratégique d'assainissement de la ville de Gao.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°024/2002/IP	0	0	0

La convention est à la signature.

25. Convention N°025/2002/IP : Ministère de l'Environnement.*Travaux de construction du siège de la DRACPN de Ségou.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°025/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 75 000 000 F CFA

Les éclaircissements ont été demandés au maître d'ouvrage en vue du lancement des différentes consultations.

26. Convention N°026/2002/IP : Ministère de l'Environnement.*Travaux de réhabilitation et d'aménagement de collecteurs à Sikasso et Ségou.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°026/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 100 000 000 F CFA

Les éclaircissements ont été demandés au maître d'ouvrage en vue du lancement des différentes consultations.

27. Convention N°027/2002/IP : Ministère de l'Environnement.*Travaux de réalisation de puits à Kayes et Koulikoro.*

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°027/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 100 000 000 F CFA

Les éclaircissements ont été demandés au maître d'ouvrage en vue du lancement des différentes consultations.

28. Convention N°028/2002/IP : Ministère de l'Environnement.

Travaux de réalisation de clôture des sites des pesticides obsolètes à, Kayes et Yélimané..

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°028/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 27 000 000 F CFA

Les éclaircissements ont été demandés au maître d'ouvrage en vue du lancement des différentes consultations.

29. Convention N°029/2002/IP : Ministère de l'Environnement.

Etudes d'élaboration des plans d'aménagement et de gestion des forêts classées de Tienfala, Kangaba, Djidiéni, Bossofala, Keninkou et Néguela.

	<i>Cumul Antérieur</i>	<i>Cumul année 2002</i>	<i>Cumul Total</i>
N°029/2002/IP	0	0	0

Montant de la Convention : 35 280 000 F CFA

La demande de manifestation d'intérêts pour les consultants est en cours d'élaboration.

IV.3.3 – Etat d'exécution des projets

En ce qui concerne l'état d'exécution des projets, les différents niveaux d'exécution et les observations y afférentes sont fournis dans les tableaux de la situation des projets joints en annexes.

IV.4 – Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de l'exécution des différentes conventions se résument aux points suivants:

IV.4.1 - Au niveau des études

Nous constatons d'une façon générale que les études techniques élaborées par les bureaux d'études sont incomplètes. Ce qui entraîne au cours de l'exécution des projets la réalisation d'études complémentaires aboutissant dans la plupart des cas à l'élaboration d'avenants aux marchés initiaux. Cela met en cause la crédibilité de ces bureaux.

IV.4.2 - Au niveau du suivi

A ce niveau, la qualité des travaux reste toujours tributaire de la compétence et de la permanence du personnel sur le chantier.

Nous constatons l'inadéquation entre le personnel proposé dans l'offre du bureau, base sur laquelle il a été évalué et le personnel réellement déployé sur le terrain. Les chantiers sont suivis de façon irrégulière par du personnel n'étant même pas souvent du domaine.

Le dépôt des rapports de suivi se fait de façon irrégulière.

IV.4.3 - Au niveau du maître d'ouvrage

Le retard accusé dans l'alimentation des comptes relatifs aux différentes conventions, constitue la cause fondamentale du non respect des plannings prévisionnels. Cette situation est très préjudiciable à l'activité de l'Agence. En effet, celle-ci consacre beaucoup d'efforts et de temps à certaines conventions dont le compte reste longtemps vide. Ce qui est de nature à saper le travail initialement fait.

IV.4.4 - Au niveau de l'Agence

Il faut aussi la dotation de la Direction Technique en personnel et moyens adéquats pour qu'elle puisse faire face aux différentes sollicitudes.

V – CONTROLES EXTERNES

V.1 – P.N.I.R

Les ressources destinées à l'Agence dans le cadre du PNIR sont mises à sa disposition par la CeC du Programme.

Pour les subventions en provenance de l'IDA, à la demande de l'Agence, la CeC met à la disposition de celle-ci un montant équivalent aux besoins d'un certain temps. Les dépenses sont justifiées au moment de la prochaine demande.

Pour la contrepartie Etat, l'Agence pré finance sur fonds propres les dépenses, et envoie les pièces justificatives (mensuellement) à la CeC pour remboursement.

La CeC, à la réception des différentes pièces fait un premier contrôle sur place et, transmet lesdites pièces au Trésor via les services financiers du Ministère de Tutelle pour remboursement.

Pour l'exercice 2002, l'Agence a reçu une fois la visite du service financier du Ministère de Tutelle venu auditer sur place les pièces de dépenses.

Deux fois par an (semestriellement), elle reçoit les auditeurs du PNIR qui viennent en mission de vérification.

Toujours dans le cadre du PNIR, l'Agence a reçu cette année deux missions de supervision de la Banque Mondiale.

V.2 – Autres

En exécution du contrat d'assistance qui le lie à l'Agence pour l'élaboration et la mise en œuvre du MPAF, le Cabinet d'Expertise Comptable DIARRA a effectué deux missions au sein de l'Agence.

La procédure de sélection d'un cabinet d'audit pour l'audit des états financiers des exercices 2001 et 2002 est en cours. Le même Cabinet pourrait être maintenu pour les deux exercices suivants.

VI – PERSPECTIVES

Au vu de ses réalisations sur l'exercice 2002, l'Agence fonde un réel espoir sur l'avenir. L'arbre ne doit cependant pas cacher la forêt, pour maintenir cette significative évolution de son plan de charge, et compte tenu de l'environnement concurrentiel dans lequel elle évolue, l'Agence doit garder, et au besoin accroître sa performance. Soucieux de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans le développement de ce pays, l'Agence mettra tout en œuvre pour se doter de moyens matériels et humains indispensables à cela.

Les perspectives se résument aux points suivants.

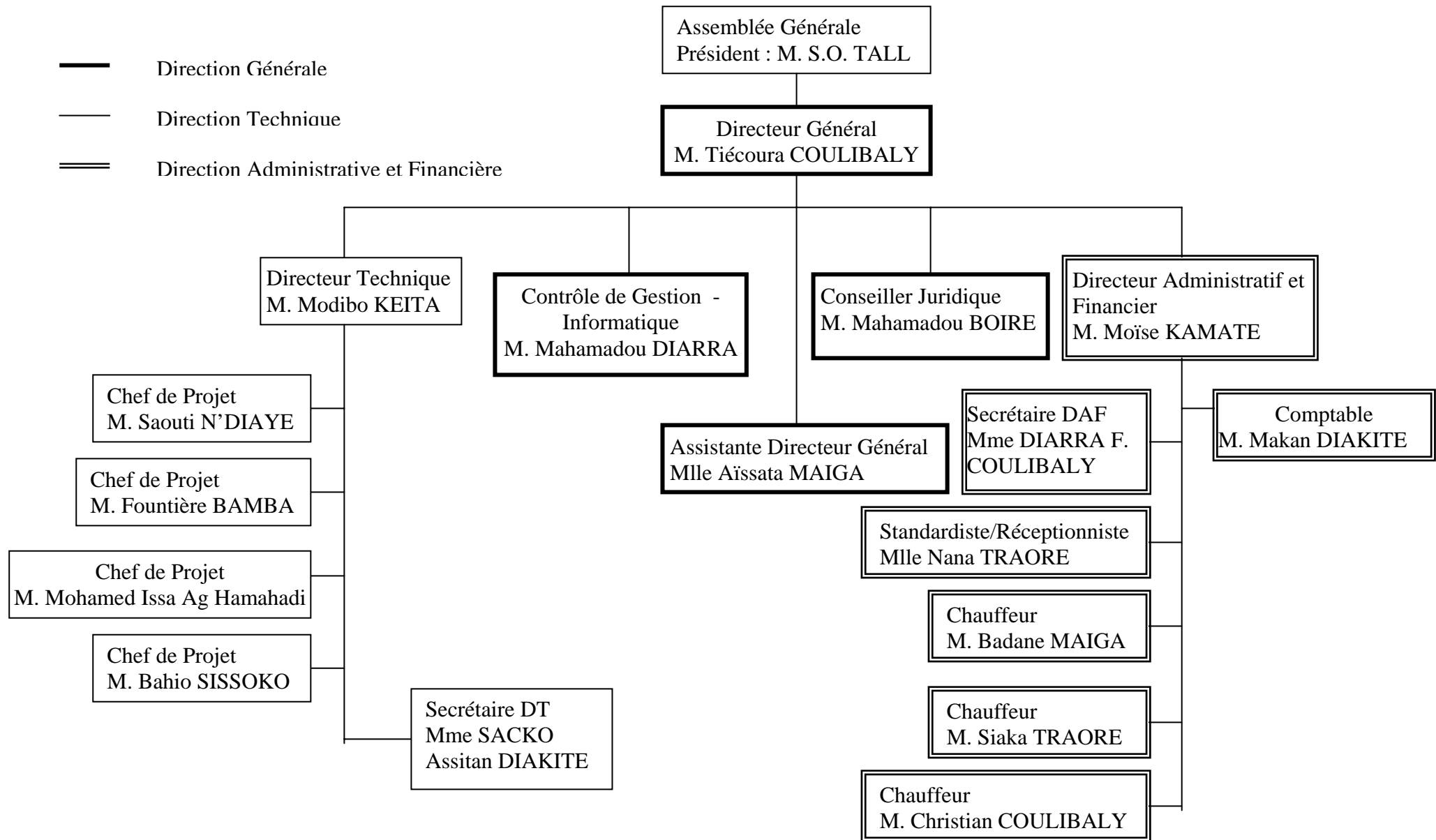
- renforcement des capacités du personnel à travers des séries de formation, et recrutement de personnel complémentaire,
- dotation de l'Agence en logistique adéquate,
- rapprocher d'avantage l'Agence des bénéficiaires des travaux à travers l'ouverture d'antennes,
- préserver l'image de marque de l'Agence à travers une amélioration constante de la qualité des prestations,
- rechercher de nouvelles conventions,
- faire connaître d'avantage l'Agence ainsi que ses services aux potentiels partenaires à travers une bonne politique de marketing.

Le budget 2003 a été conçu pour concrétiser ces différents points.

ANNEXES

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME



ANNEXE 2

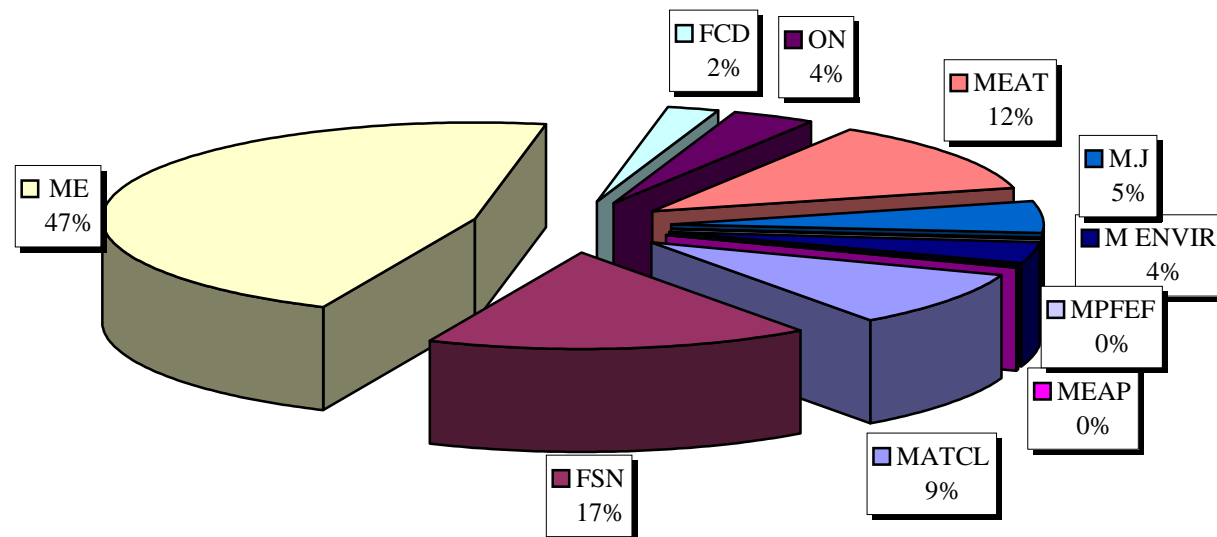
TABLEAU DES CONVENTIONS SIGNEES

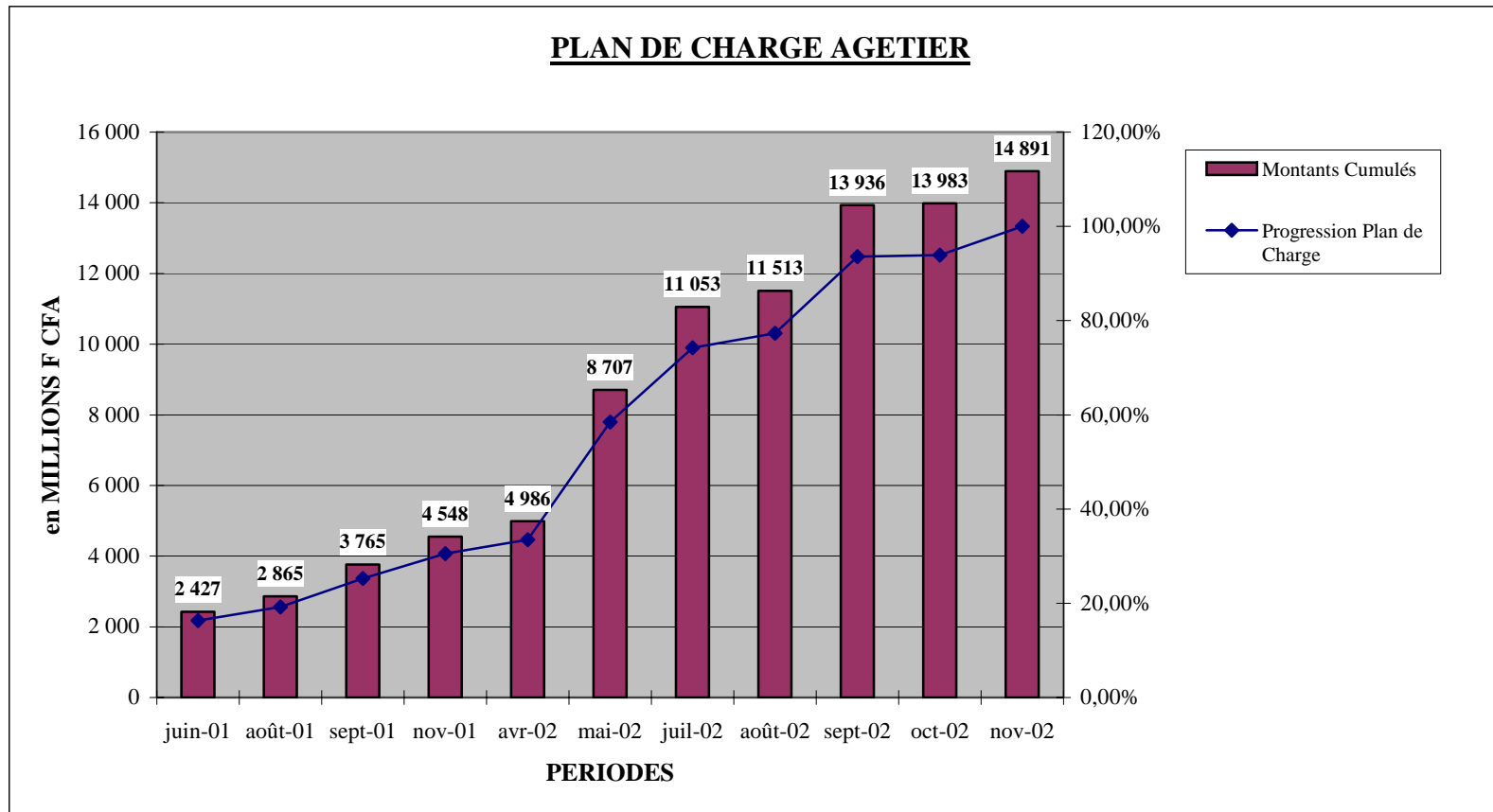
N°	N° CONVENTION	Maitre d'ouvrage	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE SIGNATURE	MONTANT TOTAL	MONTANT TRAVAUX	Honoraires Etudes et Suivi	Honoraires Maitre d'ouvrage	Honoraires Agence
1	005/2001/IP	MATCL	Réhabilitation et Construction de bâtiments administratifs dans diverses régions du Mali	27/09/2001	650 000 000	552 898 409	55 289 841	9 261 750	32 550 000
2	009/2001/IP	MATCL	Réhabilitation et Construction des Bureaux et Logements de la Préfecture de Yourawou	13/11/2001	100 000 000	8 636 636	8 636 364	0	5 000 000
3	010/2001/IP	MATCL	Réhabilitation des infrastructures de la tutelle du MATCL dans les régions de Ségou, Tombouctou, Gao et le District de Bamako,	13/11/2001	202 000 000	174 454 546	17 445 454	0	10 100 000
4	017/2002/IP	MATCL	Réhabilitation des infrastructures de la tutelle exercice 2002	29/08/2002	460 000 000	399 086 758	31 926 941	5 986 301	23 000 000
4	TOTAL MINISTERE DE L'ADMINISTRAT° TERRIT. ET DES COLLECT. LOCALES				1 412 000 000	1 135 076 349	113 298 600	15 248 051	70 650 000
1	001/2001/IP	FSN	Construction de diverses infrastructures dans diverses localités du Mali	19/06/2001	2 426 625 290	2 141 155 707	171 292 456	32 117 335	82 059 792
2	008/2001/IP	FSN	Aménagement de la plaine hors casier de la Commune de Dia / Teninkou - Mopti	20/11/2001	41 500 000	36 504 630	2 920 370	0	2 075 000
2	TOTAL FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE				2 468 125 290	2 177 660 337	174 212 826	32 117 335	84 134 792
1	002/2001/IP	M.E	Construction d'écoles dans 15 localités de Kayes et Mopti	12/08/2001	438 000 000	385 277 778	30 822 222	0	21 900 000
2	006/2001/IP	M.E	Réhabilitation du Lycée Mahamane Alassane HAIDARA de Tombouctou	02/11/2001	350 000 000	299 250 000	33 250 000	0	17 500 000
3	011/2002/IP	M.E	Construction d'écoles dans certaines localités de Kayes, Sikasso, ségou, Mopti et Gao	16/04/2002	438 000 000	386 250 000	30 900 000	0	20 850 000
4	012/2002/IP	M.E	Construction de Sept (7) CAP et quatre (4) IFM dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti	03/05/2002	3 720 250 000	3 194 950 700	282 739 000	56 547 800	186 012 500
5	016/2002/IP	M.E	Construction et équipement de deux amphitheatres de 1 000 places et 800 places à Bamako	25/09/2002	1 619 467 500	1 415 000 000	113 200 000	14 150 000	77 117 500
6	020/2002/IP	M.E	Travaux complémentaires de réhabilitation du LMAH de Tomb.	11/11/2002	350 000 000	315 875 000	16 625 000	0	17 500 000
6	TOTAL MINISTERE EDUCATION				6 915 717 500	5 996 603 478	507 536 222	70 697 800	340 880 000
1	003/2001/C	FCD	Construction d'écoles dans quatre (4) villages de Tonka	11/09/2001	235 175 422	205 345 272	18 631 320	0	11 198 830
2	004/2001/C	FCD	Réaménagement du CSCOM de Sampara	11/09/2001	15 000 000	12 954 545	1 295 455	0	750 000
3	007/2001/C	FCD	Construction d'un Centre Multiservices de Formation Professionnelle à Koulikoro	09/11/2001	90 000 000	80 175 920	5 519 747	0	4 304 333
3	TOTAL FONDS COMMUN DE DEVELOPPEMENT				340 175 422	298 475 737	25 446 522	0	16 253 163

1	013/2002/IP	O.N	Projet de Création des villages de Komola et Zafina	02/07/2002	540 000 000	466 830 000	35 910 000	10 260 000	27 000 000
1	TOTAL OFFICE DU NIGER				540 000 000	466 830 000	35 910 000	10 260 000	27 000 000
1	015/2002/IP	M.E.A.T	Entretien Courant et pluriannuel des routes - exercice 2002	02/07/2002	1 806 625 200	1 596 153 364	85 814 697	34 325 879	90 331 260
1	TOTAL MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				1 806 625 200	1 596 153 364	85 814 697	34 325 879	90 331 260
1	018/2002/IP	M.J	Construction de la Cour d'Appel de Bamako à BOLLE	10/09/2002	803 000 000	700 000 000	62 850 000	0	40 150 000
1	TOTAL MINISTERE DE LA JUSTICE				803 000 000	700 000 000	62 850 000	0	40 150 000
1	022/2002/IP	M. ENVIR.	Construction de bureaux-logement pour le compte de la DRCN de Mopti et de bureaux pour la DRCN de Kidal	08/11/2002	93 378 919	83 387 375	4 435 499	887 100	4 668 945
2	023/2002/IP	M.ENVIR.	Réalisation de puisards à Tombouctou et gao pour la DNACPN	12/11/2002	100 000 000	89 300 000	4 750 000	950 000	5 000 000
3	025/2002/IP	M.ENVIR.	Construction du Siège de la DRACPN de Ségou pour le compte de la DNACPN	20/11/2002	75 000 000	67 178 571	3 358 929	712 500	3 750 000
4	026/2002/IP	M.ENVIR.	Réhabilitation et aménagement de collecteurs à Sikasso et Ségou pour le compte de la DNACPN	20/11/2002	100 000 000	89 571 429	4 478 571	950 000	5 000 000
5	027/2002/IP	M.ENVIR.	Réalisation de puisards à Kayes et Koulikoro pour la DNACPN	20/11/2002	100 000 000	89 571 429	4 478 571	950 000	5 000 000
6	028/2002/IP	M.ENVIR.	Construction de la clôture des sites des pesticides obsolètes à Kayes et Yélimané pour le compte de la DNACPN	20/11/2002	27 000 000	23 982 750	1 282 500	384 750	1 350 000
7	029/2002/IP	M.ENVIR.	Elaboration des plans d'aménagement et de gestion des forêts classées de Tienfala, Kangaba, Djidiéni, Bossofala, Keninkou et Négouéla pour le compte de la DNCN	20/11/2002	35 280 000	0	33 516 000	502 740	1 764 000
7	TOTAL MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT				530 658 919	442 991 554	56 300 070	5 337 090	26 532 945
1	021/2002/IP	MPFEF	Construction du Siège de la direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Mopti	05/11/2002	27 000 000	24 367 500	1 282 500	0	1 350 000
1	TOTAL MINISTERE DE LA PROMOT° DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE				27 000 000	24 367 500	1 282 500	0	1 350 000
1	019/2002/IP	MAEP	Travaux confortatifs des plaines de Daye et Hamadja	14/10/2002	47 260 180	42 652 312	2 244 859	0	2 363 009
	TOTAL MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE				47 260 180	42 652 312	2 244 859	0	2 363 009
27	TOTAL GENERAL				14 890 562 511	12 880 810 631	1 064 896 296	167 986 155	699 645 169

GRAPHE DE LA REPARTITION DU PLAN DE CHARGE PAR MAITRES D'OUVRAGE

(Novembre 2002)





ANNEXE 3

SITUATION DES PROJETS

ANNEXE 4

TABLEAU DES APPELS D'OFFRES

ANNEXE 5

MARCHES SIGNES

ANNEXE 6

PHOTOS DE CHANTIERS



Pont(Kéréména)



Ecole (Madiama)



Salle de spectacles(Bougouni)



Micro Barrage de Kokeni (Vue de profil)



Puits à grand diamètre(Tintara)



Radier Nioro du Sahel

ANNEXE 7

EXECUTION DU BUDGET AU 30/11/2002

Catégories (1)	Rubriques budgétaires (2)	Prévisions annuelles (3)	Période				Fin de période				Solde disponible (12)=3-9
			Prévisions (4)	Réalisations (5)	% Réalisé* (6)=5/4	Ecart (7)=4-5	Cumul Prévisions (8)	Cumul Réalisé* (9)	% Réalisé* (10)=9/8	Cumul Ecart (11)=8-9	
3a	Formation	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
3a	Consultants	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
	TOTAL CONSULTANTS	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
1a	Réhabilitation bureau	0	0	0	0,00%	0	0	1 844 460	0,00%	-1 844 460	-1 844 460
2a	Véhicules 4X4	2 000 000	0	0	0,00%	0	2 000 000	2 050 000	102,50%	-50 000	-50 000
2a	Véhicule léger	825 000	0	0	0,00%	0	825 000	825 000	100,00%	0	0
2a	Photocopieuse	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Fax	75 000	0	0	0,00%	0	75 000	50 265	67,02%	24 735	24 735
2a	Téléphone (9 postes)	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Ordinateur de bureau	450 000	0	0	0,00%	0	450 000	0	0,00%	450 000	450 000
2a	Onduleurs 800 à 850 va	60 000	0	0	0,00%	0	60 000	0	0,00%	60 000	60 000
2a	Imprimantes laser HP 1100	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Logiciel réseau	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Câblage et configuration réseau	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Installation interphone	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0
2a	Branchement et exploitation internet	75 000	0	0	0,00%	0	75 000	0	0,00%	75 000	75 000
2a	Mobilier de bureau	865 000	0	0	0,00%	0	865 000	800 250	92,51%	64 750	64 750
	TOTAL EQUIPEMENTS	4 350 000	0	0	0,00%	0	4 350 000	5 569 975	128,05%	-1 219 975	-1 219 975
5c	Location bâtiments	1 382 400	115 200	0	0,00%	115 200	1 267 200	720 000	56,82%	547 200	662 400
5c	Carburant	800 000	66 667	0	0,00%	66 667	733 333	457 350	62,37%	275 983	342 650
5c	Gardiennage et entretien des locaux	600 000	50 000	44 800	89,60%	5 200	550 000	492 800	89,60%	57 200	107 200
5c	Frais de mission	600 000	50 000	0	0,00%	50 000	550 000	567 212	103,13%	-17 212	32 788
5c	Charges du personnel	22 796 175	1 899 681	1 987 180	104,61%	-87 499	20 896 494	16 679 477	79,82%	4 217 017	6 116 698
5c	Autres frais	200 000	16 667	0	0,00%	16 667	183 333	13 390	7,30%	169 943	186 610
	TOTAL FONCTIONNEMENT	26 378 575	2 198 215	2 031 980	92,44%	166 235	24 180 360	18 930 229	78,29%	5 250 131	7 448 346
	TOTAL GENERAL	30 728 575	2 198 215	2 031 980	92,44%	166 235	28 530 360	24 500 204	85,87%	4 030 156	6 228 371